EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TIMIMOUN

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°11/AT/DOT49/CFS /2024
Choix de Bureaux d'Etude Pour Conclure Un Contrat à Commande Portant sur La Maitrise D'œuvre En Matière D'Etude, Suivi Et Contrôle Des Travaux De :
Nouvelle Construction De Catégorie « A » Max ;
Interventions Sur le bâti Existant Tel Que Réhabilitation, Rénovation, Aménagement et Confortement D'ouvrage à Travers La Wilaya De TIMIMOUN

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Cet avis de consultation national est destiné aux :

- La présente consultation a pour objet de fixer les conditions de sélection de deux bureaux d'études ou plus pour conclure un contrat à commande pour la maitrise d'œuvre afin d'accompagner la DOT de TIMIMOUN en matière D'Etude, Suivi Et Contrôle Des Travaux De :
  - Nouvelle Construction De Catégorie « A » Max
  - Interventions Sur le bâti Existant Tel Que Réhabilitation, Rénovation, Aménagement et Confortement D'ouvrage.

    À Travers La Wilaya De TIMIMOUN

Les intéressés par le présent concours, peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet du candidat** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TIMIMOUN
Chargé Fonctions Support
ADRESSE : Rue 1er Novembre centre-ville Timimoun

Contre le versement de la somme de **trois mille dinars (3.000,00 DA)**, Non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie. Le versement de la somme est effectué auprès de l'agence Bancaire **BNA 00100 251 03 00000 657 /76** auprès de la banque **BNA** Timimoun

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

Présentation des offres :

A – Offre technique : relative au dossier de candidature du soumissionnaire sur sa situation Administrative et ses capacités techniques et professionnelles, est mise dans une enveloppe selon la Forme citée dans le cahier des charges.
B - Offre de Prestation : relative au dossier graphique et pièces écrites portant sur l'architecture du Projet, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.
C - Offre financière : relative à la proposition du soumissionnaire et ce, conformément aux différentes Pièces constitutives de l'offre, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des Charges.
L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :
-Phase 01: Une enveloppe fermée et anonyme comportant l'offre technique présentée selon la forme

citée dans le cahier des charges
-Phase 02 (pour les candidats présélectionnés techniquement) : une enveloppe fermée et anonyme contenant deux plis séparés, l'un comportant l'offre de prestation et le second l'offre financière, présentés selon la forme citée dans le cahier des charges.
L'enveloppe extérieure dans les deux phases doit être anonyme et ne comporte que les mentions Suivantes

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIMIMOUN
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 11/AT/DO 49/CFS/2024
Choix de Bureaux d'Etude Pour Conclure Un Contrat à Commande Portant sur La Maitrise D'œuvre En Matière D'Etude, Suivi Et Contrôle Des Travaux De :
- **Nouvelle Construction De Catégorie « A » Max ;**
- **Interventions Sur le bâti Existant Tel Que Réhabilitation, Rénovation, Aménagement et Confortement D'ouvrage.**
- **à Travers La Wilaya De TIMIMOUN**

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelles des Télécommunications Timimoun
Chargé Fonctions Support
Adresse : Rue 1er Novembre centre-ville
TEL : 049 30 05 87

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de 08h00 à 13h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 13h00 mn à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.